

LA CELLETTE

23



Bulletin Municipal 2026

SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 La Cellette
- 5 Travaux 2025
- 6 Travaux 2025 et 2026
- 7 Finances : Budget principal
- 8 Eau – SIAEP – Les tarifs
- 9 Informations Élagage
- 10 Communauté de Communes
- 11 Commerçants et artisans
- 12 Commerçants et artisans
- 13 Club de la Garenne / Comité des fêtes
- 14 DECLIC Nord Creuse / Panier de Poucet
- 15 Entente sportive / ACPG CATM
- 16 Ampl'yflore / Mange Lagrange
- 17 ACCA / M'elo Song
- 18 Les artistes
- 19 Les artistes / Squat'Ados
- 20 Syndicat Mixte
- 21 Spanc
- 22 Téléphone / Fibre
- 23 Repas à domicile / Cabinet d'infirmières
- 24 Services près de chez vous
- 25 Services près de chez vous : Les Maisons France Services
- 26 Informations pratiques
- 27 Élections municipales
- 28 Service de Santé
- 29 Souvenir Français
- 30 Histoire de la Cellette - École
- 31 Commémoration B17
- 32 Couverture : Les associations en photos

Directeur de la publication :
Rédaction :
Photos :
Imprimeur :
Janvier 2026

Camille CARCAT
Commission Communication de la Municipalité
Mairie, France Fortanier
Espace Copie Plan – Guéret

Le mot du Maire

Chères Cellettoises, chers Cellettois,

Je tiens à commencer cette nouvelle année 2026 en vous adressant des vœux sincères de santé, de sérénité et de réussite, pour vous-mêmes et vos proches.

Cette année sera particulière, puisqu'elle marquera le terme de la mandature et ouvrira une nouvelle étape pour notre commune, dans un contexte national et local toujours exigeant. Plus que jamais, la continuité de la communication municipale est essentielle ; ainsi, le bulletin municipal va conserver sa forme habituelle, le site internet de la commune et les réseaux sociaux resteront actifs. Nous veillerons que le service public soit assuré sans interruption, tant au niveau des services que de l'information.

Pour permettre à chacun et chacune de passer la fin de l'année dans une ambiance festive et chaleureuse, dès le début décembre, les rues de notre bourg se sont habillées de sapins et illuminées. Toutes les décos ont été créées par les Petites Mains du club de la Garenne et installées avec les enfants et ont eu un succès fou ! Cette activité comme toutes celles de la vie associative avec ses animations locales sont au cœur de la vie municipale. Autant d'occasions de rencontre pour renforcer le lien social, valoriser l'entraide, les talents et les énergies présentes sur notre territoire. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à adresser mes remerciements sincères à toutes les associations, les bénévoles, les partenaires institutionnels qui se sont investis tout au long de l'année écoulée pour animer notre commune, œuvrer en faveur du cadre de vie, de la convivialité et de la solidarité.

Les travaux engagés pour la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux de la place du 8 mai 1945 se poursuivront toute l'année, avec la mise en œuvre des installations de géothermie, du réseau de chaleur et l'aménagement de la place.

Ces investissements répondent à un double objectif : réduire durablement les consommations d'énergie et améliorer le confort des usagers comme l'attractivité de notre cœur de bourg.

Les projets menés durant ces dernières années, notamment en matière d'énergie, de patrimoine communal et d'aménagement du bourg, constituent un socle solide sur lequel il sera possible de continuer à bâtir. D'autres interventions resteront nécessaires sur la voirie, les bâtiments et les équipements de proximité, en recherchant systématiquement les aides de l'État et des autres partenaires pour alléger la charge pour la commune.

Que cette année 2026 soit placée sous le signe de la confiance, de la solidarité et de l'engagement partagé au service de La Cellette.

J'aurai plaisir à vous souhaiter de vive voix, mes meilleurs vœux, le samedi 24 janvier prochain lors de la cérémonie des vœux à la population, organisée à l'Espace Saincthorent, ouverte à chacune et chacun.

Camille CARCAT



La Cellette



Infos sur la commune

- Population municipale 281 habitants.
(01 janvier 2025)
- Densité 13 hab./km²
- Coordonnées :
46° 24' 17" nord, 2° 00' 54" est
- Altitude Min. 294 m - Max. 432 m
- Superficie 21,48 km

Naissances en 2025

- PINON Paul

Ils nous ont quittés en 2025

- M. DALLOT Jean
- M. RELLO Robert
- M. ALLAIN Jean-Paul
- M. CHATELAIN Michel
- Mme GRAZON Mauricette

Accueil des Nouveaux Arrivants

- M. LARIGAUDERIE Romain et Mme BERTRAND Mathilde
- M. Mme GOODGER Thomas et Rose
- Mme ZHELDKOVA Tatiana
- M. DELVALLEZ Alexis
- M. MANGELE Manël
- M. Mme CHATARD Guillaume -4 pers.
- Mme BOERTIES Wilhelmina
- M. BOUCHARD Christophe
- M. FALVEY Francis et Susan

Les nouveaux arrivants sont domiciliés ou ont acquis une résidence secondaire sur la commune. Nous leur souhaitons de belles choses à vivre sur notre territoire!

Mme Huguette COSTA et M. Alain HUBERT sont les référents accueil.

Les outils de communication de la Cellette :

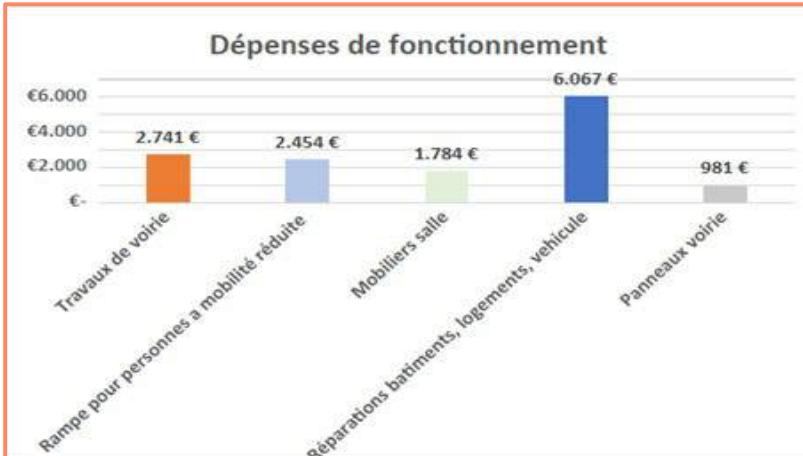
- | | |
|--|---|
| ▪ Le bulletin : parution en janvier | ▪ L'INFOS la Cellette : numérique trimestriel |
| ▪ www.facebook.com/Lacellette23mairie | ▪ Site : www.la-cellette-23.fr |
| ▪ Intramuros : application sur web | ▪ Mail : mairie@lacellette23.fr |

Location immobilière de La Cellette :

Le taux de remplissage est de 100%. La commune gère 5 appartements, 2 maisons individuelles, 3 locaux professionnels et un local épicerie pour expositions.

Travaux 2025

Dépenses 2025 :



Rampe salle des associations

Nous avons réalisé des travaux de voirie suite aux inondations, une rampe pour personne à mobilité réduite, achats de mobilier pour salle de réunion, effectué un remplacement de chauffe eau et divers travaux dans nos logements locatifs.

Investissements 2025 :



Chambre froide

Travaux de voirie sur la route du Boueix : revêtement et curage des fossés, mise aux normes de l'auberge : chambre froide, machine à laver, bureau, réserve, etc.
Mise en place de panneaux sur toiture pour alimenter en énergie électrique les bâtiments Mairie et enfin le vitrail de l'église remis à neuf en cours.



Route de Boueix



Travaux à l'auberge

Travaux en 2026

Investissements engagés et prévus 2026 (Estimatifs)

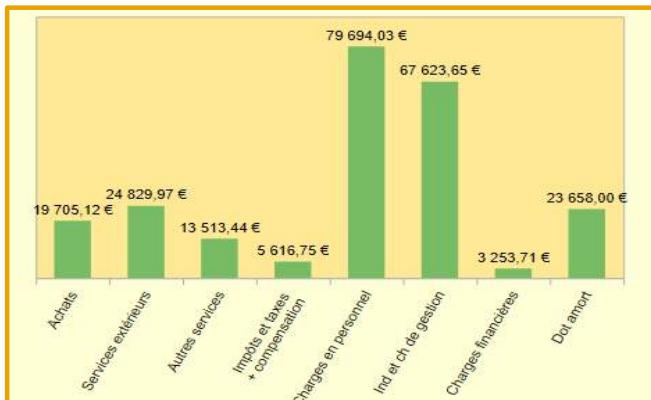


Réalisation du projet de géothermie sur tous les bâtiments communaux en périphérie de la place du 8 mai, une remise en état et renaturation de la place du 8 mai et travaux de voirie.



Budget Principal

Dépenses de fonctionnement



Les charges de 243 958€ sont en croissance de 3,8 %, croissance à imputer :

- à l'augmentation de la masse salariale (du fait de l'ancienneté et des charges ainsi que de l'indemnisation de 2 stagiaires qui ont travaillé sur le Patural).
- les frais générés par le 80ème anniversaire de la libération (B17) : 2 000€
- une croissance sensible des charges de gestion (Charges sur indemnités de fonction, Evolis pour épargne des routes et chemins) et des services (Incendie et autres).

A noter que les achats de fluides restent stables (électricité, gaz et carburants).

Recettes de fonctionnement



Les produits de fonctionnement : 296 621 € sont en très légère baisse .

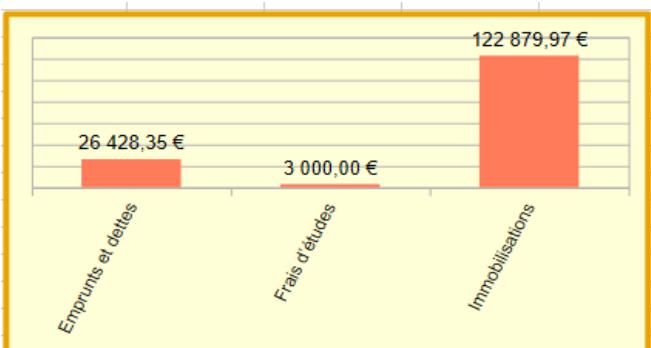
Une baisse de 4 000€ au niveau des services du fait du départ de la compétence eau.

Le produit des impôts reste stable, les dotations de l'État sont en légère baisse.

Les immeubles ont eu des revenus optimisés, mais il faudra intégrer des impayés au niveau de l'auberge.

Pour cette année l'excédent de fonctionnement est limité à 52 662 €

Dépenses d'investissement

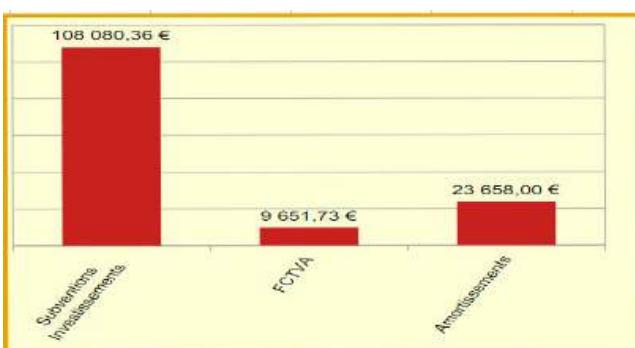


Les dépenses d'investissement reposent sur la reprise de la route du Boueix pour 71 065€, des frais d'études à hauteur de 3 000€ pour les travaux d'aménagement de l'Auberge de la Tour, du solde (48 442€) des travaux de rénovation énergétique du bâtiment « mairie » et de l'installation de la chambre froide et de la fourniture et installation d'un lave vaisselle dans l'auberge. A ces dépenses s'ajoutent le remboursement de l'annuité en capital des emprunts pour 26 428€.

Le financement de ces investissements est assuré DETR, Fonds verts, Conseil Régional) par le Fonds de compensation de la TVA et par de l'excédent du fonctionnement.

Cette section est en déficit de 10 918€

Recettes d'investissement



Eau - SIAEP - Les tarifs

SIAEP NORD CREUSE

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable NORD CREUSE)

7, rue de l'Abbé Guy 23220 LINARD-MALVAL

tél : 05.55.41.10.95

e-mail : siaep.nordcreuse@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

mardis et jeudis : de 14 h 00 à 17 h 00 et vendredis : 14 h 00 à 16 h 00

Le Président : Pierre GUYOT - Maire de MOUTIER-MALCARD

1^{er} Vice Président : Michel POIRIER, délégué LINARD-MALVAL

2^{ème} Vice Président : Emmanuel MEIGNAT, délégué MORTROUX

3^{ème} Vice Président : Raymond CHAUMETTE, délégué LA CELLETTE

A compter du 1er janvier 2026

la Société VEOLIA

à l'entretien de votre réseau d'eau potable, 24h/24 et 365j/an.

En cas d'urgence uniquement sur la partie technique (fuite, manque de pression, eau trouble, ...),appelez ce numéro d'ASTREINTE

05. 61.80.09.02

TARIFS

- VENTE DE L'EAU au 1er janvier 2026 - tva à 5,5 %

* abonnement annuel : à **101,50 € H.T.** (facturation 3/4 en juin et 1/4 décembre),

* consommations avec relevé compteur : **1,53 € H.T.** (facturation en décembre),

+ TAXES Agence de l'Eau à 0,40 €/m3 depuis 2025 (nouvelles taxes € par m³ consommé) :

- prélèvement ressources en eau 0,05, - redevance performance des réseaux 0,02

- redevance consommation à 0,33

INFORMATION sur les travaux en cours sur le réseau d'eau

Des travaux d'interconnexions sont actuellement en cours de réalisation sur les communes de La Cellette, La Forêt du Temple, Mortroux, Moutier-Malcard et Nouziers. Ce chantier consiste à relier les châteaux d'eau et des réservoirs pour sécuriser les approvisionnements. En effet, chaque UGE (Unité de Gestion d'Eau) était indépendante les unes des autres jusqu'à maintenant. Pour anticiper éventuellement une pollution ou un déficit de production sur une UGE et ainsi maintenir une distribution permanente et de qualité, tous les réservoirs d'eau vont être interconnectés entre eux et pourront être isolés du réseau de distribution si besoin. Ces interconnexions seront ouvertes uniquement en cas de nécessité. Ces travaux devraient se terminer courant février 2026. Les communes de Chéniers et Linard-Malval sont déjà interconnectées avec Lourdoueix St Pierre et le SIAEP Vallée de la Creuse. Ainsi, la solidarité au sein du SIAEP Nord-Creuse pourra s'effectuer pleinement si nécessaire.

Informations Élagage

Elaguer ses arbres près des câbles téléphoniques : êtes-vous concerné et que faire ?

Dans les faits, cela dépend de la configuration du terrain, dans tous les cas, l'élagage reste indispensable pour des raisons de sécurité et de continuité du service public.

On fait le point !

Domaine privé : à la charge du propriétaire

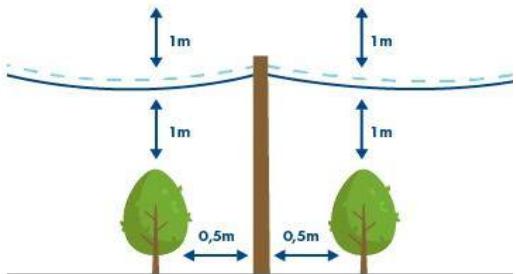
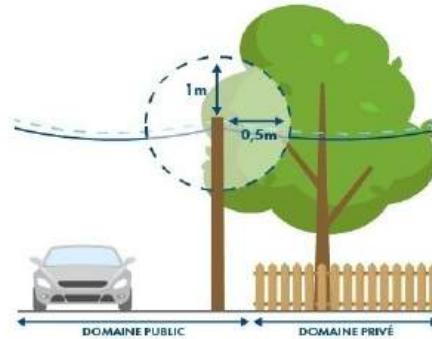
Lorsque les arbres ou haies sont situés sur un terrain privé, il revient au propriétaire de réaliser l'élagage, à ses frais.

Cette obligation s'applique en référence à la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 (article 85) et dès lors que la végétation menace les câbles ou installations de télécommunication.

L'objectif est d'éviter toute coupure du service pour les habitants et de garantir la sécurité du réseau.

Domaine public : à la charge de la collectivité ou de l'opérateur

En revanche, si les arbres concernés sont situés sur le domaine public (par exemple un trottoir, une voie communale ou un espace vert municipal), l'entretien et l'élagage relèvent de la responsabilité de la collectivité locale ou de l'opérateur d'infrastructure chargé du réseau.



En cas de non-entretien, que se passe-t-il ?

L'article L51 du Code des Postes et Communications Électroniques (CPCE) prévoit une servitude d'élagage en domaine privé. **Cela signifie que si le propriétaire ne procède pas à l'élagage malgré l'obligation, le maire ou l'opérateur d'infrastructure peut exiger les travaux pour éviter toute gêne au réseau télécom aérien.**

En pratique, comment procéder ?

L'élagage doit respecter certaines conditions.

Des distances minimales sont imposées entre la végétation et les câbles aériens (téléphonique ou fibre optique) :

Distance minimale verticale par rapport aux câbles : **1 mètre**

Distance minimale horizontale par rapport aux câbles : **50 centimètres**

Si vous êtes concerné, faites appel à un professionnel qui saura vous proposer une prestation adaptée.

A retenir :

Si les arbres sont sur votre terrain (domaine privé) : vous devez les élaguer et à vos frais.

S'ils se trouvent sur le domaine public : le gestionnaire du domaine public s'en charge.

L'élagage doit respecter des normes de sécurité précises.

L'élagage permet de sécuriser le réseau et d'assurer une bonne connexion pour toutes et tous !

Communauté de Communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE

PLUi

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se déroule du 5 décembre 2025 au 13 janvier 2026. Durant ces 40 jours, plusieurs permanences sont mises en place afin que la commissaire enquêteur reçoive vos avis. Des registres sont mis à disposition au siège de l'EPCI, dans chacune des mairies ainsi que sur notre site internet. Le dossier est consultable sur notre site internet <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/plui/>, au siège de l'EPCI, à France Service Bonnat et dans les mairies de Châtelus-Malvaleix et Lourdoueix-Saint-Pierre.



Économie



Désormais, les professionnels du BTP peuvent déposer leurs déchets à la plateforme prévue à cet effet ! Elle se situe sur la Zone d'Activités des Ribattons à Lourdoueix-Saint-Pierre. Il est nécessaire d'adhérer à l'association EC3, qui assure la gestion du site et l'enlèvement des déchets, pour y accéder.

Contacts EC³ : 07-48-13-36-30 - contact@ecc23.fr

Tourisme

L'année 2025 a été placée sous le signe de la randonnée pour les Portes de la Creuse en Marche !

En effet, la nouvelle base VTT est désormais en fonctionnement, et deux circuits ont obtenu le label « Incontournable » sur le territoire.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des circuits sur le site : <https://www.rando-portesdelacreuse.com/>



Économie d'eau



La CCPCM vous offre des kits hydro-économies et vous permet d'obtenir un récupérateur d'eau à 38€ avec les aides de l'Agence de l'eau et du Département. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes

Restez connecté !



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche



portesdelacreuse



Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche



IntraMuros

En savoir plus :
<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>
Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



Commerçants et artisans

GARAGE GS
7 rue des sapins - 23350 La Cellette

- ◆ Réparation véhicule automobile toutes marques
- ◆ Dépannage

Lundi au vendredi
08h00 - 12h00 - 13h30 - 18h30
Samedi
08h00 - 12h00

05 55 61 03 24
06 69 40 92 74
contactgaragegs@gmail.com
Siret 502 368 764 00028

CABINET INFIRMIER

Fabienne LABESSE
Carole CHEZEAU
Stéphanie BAUDE

8, rue de la cascade
23350 La CELLETTE
07 50 51 52 15



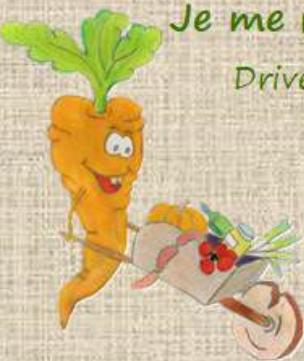
TOILETTAGE pour CHIEN
chat, lapin,...



Aurore PETIT
La Borde
23350 La CELLETTE

email : aurore.petit488@orange.fr
port. 06 64 04 69 91

Je me regale local.com
Drive des producteurs &
artisans de Boussac



Horaires de livraison
La Cellette
les samedis
9h30 à 11h30

CAFÉ « LES BANCS PUBLICS »

Ouvert 6 jours su 7
Fermeture le jeudi sauf jour férié

5, Bordessouilles
23350 La CELLETTE
06 58 72 72 50



Tom LOUARN
Président
06.59.04.59.52
tlouarn.concept@gmail.com

Développement & Accompagnement
en projets ingénierie

Siège social : 1 Villebois - 23350 La Cellette

Caroline Fischele E.I.
Conciergerie

Siret 99009442700012



06 84 51 70 18
23350 La Cellette



www.logisdici.fr
contact@logisdici.fr

Commerçants et artisans

Dupin Guillaume

maçonnerie
carrelage / faïence
nettoyage et réparation caveau

23550 La Collette
tel. 05.87.56.57.04
06.67.79.79.42

mail: guillaumedupin25@gmail.com



AUBERGE DE LA TOUR



à reprendre



Jardin de Rhéa vous propose une vingtaine de légumes de saison certifiés bio.
On peut nous trouver sur le petit marché hebdomadaire de producteurs à Nouziers
Le Mercredi 16h30-18h30

N'hésitez pas à me contacter par mail à jardinsderhea@gmail.com pour être au courant chaque semaine des légumes disponibles. Des plants d'une douzaine de variétés de tomates bio sont disponible de mai à juin



Site Internet

www.parrichaangels.com

06 87 97 35 33
parrichaangels@gmail.com
www.parrichaangels.com



-BIEN-ETRE ANIMAL
-REIKI ANIMALIER
-COMMUNICATION ANIMALE
-FORMATIONS EN REIKI ANIMALIER
-ATELIERS L'ETRE CHIEN & L'ETRE CHAT

HB EXCEPTION

Entretien jardin - Elagage - Petits travaux - Eco pâtureage



Hervé 06 09 52 20 36

LE BLÉ EN HERBE

permaculture depuis 1990

camping

glise

téléphoner avant de venir
05
55
80
62
83

produits du jardin transformés: jus, sirops, confitures, tisanes



Christine CORNIC

Couture, Tricot, Macramé, Bougies, Savons
Assistance aux Entreprises

1, Les Auchats
23350 LA CELLETTE

Tél. 06.73.18.81.01
cornic.christine@wanadoo.fr



Global systema 23

23350 LA CELLETTE

Renseignements au 06 49 42 72 92
www.globalsistema.fr

Les Associations

Encore une année bien remplie vient de se terminer. Nous sommes actuellement 140 adhérents.

L'adhésion au club n'est pas réservée qu'aux personnes âgées, nos plus jeunes adhérentes ont 9 ans et nos plus âgés 90 ans. L'assemblée générale aura lieu jeudi 16 janvier à 14 h à l'Espace Saincthorent. Ouvert à tout public

Notre réunion mensuelle

Tous les 3èmes jeudis du mois autour de jeux de cartes, de sociétés et un goûter offert par le club.

Danse

Tous les 15 jours le mercredi de 17H30 à 19H30

La Garenne en marche

Tous les vendredis à 14 H dans une ambiance joyeuse et conviviale

Activité dessin, peinture, modelage

Tous les mercredis de 14H30 à 16H30, sauf vacances scolaires, sous la direction de l'artiste peintre Marie Louise Van Den Akker.



On ne s'ennuie pas au club de la Garenne !!

- 19 avril : marche printanière pour découvrir la flore sur nos merveilleux chemins de randonnée
- 18, 19, 20, 21 juin : prévision voyage
- 16 juillet : pique nique
- 26 septembre : Théâtre de Bellevue
- 18 octobre : traditionnel loto
- 6 décembre : repas de Noël

Pour tout renseignement :

Président : M. Hubert Alain 06 30 10 04 84
Trésorière : Sénéjoux Régine 07 69 45 73 58

Le Comité des Fêtes



Le comité des fêtes de La Cellette a proposé début 2025 un programme particulièrement riche, mêlant animations conviviales, rendez-vous gourmands, événements sportifs et participation aux temps forts mémoriels tout au long de l'année.

Un printemps convivial au cœur du bourg : Le marché printanier aux fleurs de mai, accompagné d'ateliers pour enfants, a installé une véritable dynamique de convivialité au cœur du bourg, notamment place du 8 Mai 1945. Ces moments ont permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, mêlant activité associative et commerciale en intégrant l'Auberge de la Tour.

Un été festif et mémoriel : L'été a été marqué par la Fête nationale au parc de l'espace Saincthorent, avec animations, stands, jeux pour les enfants, bal avec DJ, feu d'artifice, du fait de la sécheresse, n'a malheureusement pas pu être tiré.. Le 80^e anniversaire du crash du B17 a donné lieu fut un temps fort auquel le comité des fêtes a apporté son soutien en proposant repas et buvette lors du spectacle de deux heures des Satin Doll Sisters.

Le comité des fêtes a également participé à la première édition de « Les'Arts en Chemin », le 17 août 2025, en assurant buvette et restauration et en faisant le lien entre les différentes activités de chorale et de balade contée.

Sport, nature et culture en mouvement : La traditionnelle randonnée « La Cellettoise » a une nouvelle fois rassemblé plus de 300 randonneurs, qui, malgré la pluie, ont parcouru les 4 circuits proposés dans la bonne humeur et fait une nouvelle fois honneur aux produits locaux et au boudin noir.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, partenaires, associations et la municipalité pour leur engagement et leur soutien. Il donne rendez-vous aux habitants et amis de La Cellette pour continuer à partager, tout au long de 2026, des nombreux moments de rencontre et de bonne humeur



Les Associations

DÉCLIC Nord Creuse

Habitant ou nouvel arrivant ? Pourquoi Déclic :

- Accueillir, être accueilli, construire des liens
- Partager des talents, des conseils, des infos
- Découvrir les associations et les réseaux d'entraide
- Connaitre les acteurs économiques et associatifs
- Avoir envie de monter un projet culturel ou autre



Avec ses bénévoles, Déclic organise des animations et accompagne les acteurs locaux

- Organisation d'événements comme la Boutique et Animations de Noël Nord Creuse ...
- Site vivreencreuse.fr (refonte 1er semestre 2026)
- Accompagnement de MarcheProSanté, réseau associatif de soins coordonnés sur le nord de la Creuse ; et du Collectif de Médecine Rurale visant à valoriser la médecine rurale et attirer de nouveaux soignants
- Accompagnement de diverses associations voisines



L'association qui (vous) met en lien pour bien vivre en Creuse
Rejoignez-nous !

Déclic Nord-Creuse est adhérente de ALISO, le réseau creusois des acteurs du lien social



📍 1 Lagebasse, 23350 La Cellette
✉️ declicnordcreuse@gmail.com
🌐 vivreencreuse.fr
👤 declic nord creuse

La force de Déclic : ses adhérents et bénévoles
Vous êtes les bienvenus !



Le Panier de Poucet

Petit rappel : L'association du Panier de Poucet a pour but :

- de redynamiser et d'améliorer la vitalité du village, tout en créant du lien social.
- en faisant se rencontrer les habitants et les producteurs locaux

En 2025, dès le mois de mars, le Panier de Poucet s'est mis en mode "action" : en prévision d'un verger associatif un atelier greffage a été organisé, suivi par la plantation d'une centaine de pommiers et poiriers, avec l'aide (à leur plus grande joie) des enfants de l'école de Moutier Malcard qui ont déserté ce jour-là la salle de classe.

Chaque mois, d'avril à octobre, l'objectif de redynamiser le village a été atteint grâce aux marchés où se retrouvent habitants de la commune et des environs, producteurs et adhérents. Le dernier de la saison fut un réel succès sur le thème des cucurbitacées cultivées par nos soins avec la généreuse participation des jardins de Rhéa et l'aide matérielle de F. Chopinaud et D. Caillaud. Un sympathique repas a clôturé cette dernière rencontre.

Le marché de Noël initialement prévu a été annulé en raison d'une forte concurrence et d'un manque d'exposants.

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de nos prochains marchés et espérons pouvoir vous compter nombreux parmi nos adhérents.



Un grand merci à nos bénévoles et meilleurs vœux 2026 à tous !

Les Associations



Entente sportive Nouziers-La Cellette

En cette nouvelle année, je souhaite adresser, au nom du club, mes meilleurs vœux à l'ensemble des joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles, partenaires, municipalités, supporters ainsi qu'à leurs familles. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, sur et en dehors des terrains.

L'année écoulée a été marquée par l'engagement, la passion et l'esprit collectif qui font la force de notre club. Il est important de continuer sur la même lancée, avec les mêmes valeurs de solidarité, de respect et de plaisir de jouer.

Nous abordons la deuxième partie de saison avec ambition et enthousiasme, et espérons qu'elle se déroulera dans les meilleures conditions possibles, tant sportivement qu'humainement. Ensemble, continuons à faire vivre et grandir notre club.

Très belle année à toutes et à tous, et rendez-vous au bord des terrains pour de nouveaux moments de partage et d'émotion.



Président : Stéphane Bernard

Association Patriotique des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie

Les anciens combattants de La Cellette restent fidèles aux cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et furent présents et très actifs le 15 août 2025 à celle du 80^e anniversaire de la Libération.



11 novembre 2025

Par leur présence, ils témoignent de leur attachement aux valeurs de paix et de mémoire. Aux côtés des élus, des habitants et des jeunes de la commune, ils participent activement à la transmission du souvenir et à l'hommage rendu à ceux qui ont combattu pour la liberté.



11 novembre 2025

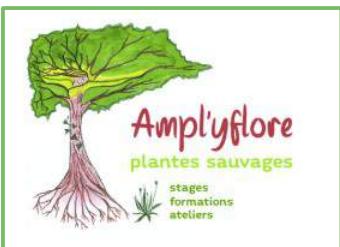
Ils sont heureux de voir la participation active des jeunes à ces commémorations. C'est l'affirmation même de leur volonté de transmettre la flamme du souvenir, afin que le courage et le sacrifice de leurs camarades continuent d'inspirer les Cellettois et Cellettoises d'aujourd'hui et de demain.



Cérémonie du 15 août 2025

La commune leur exprime sa reconnaissance pour leur engagement exemplaire et salue la participation des jeunes, garants de la continuité du devoir de mémoire.

Les Associations



Ampl'yflore-plantes-sauvages

L'association **Ampl'yflore-plantes-sauvages** créée en 2014 sur le territoire beaujolais, a été transférée sur le département de la Creuse en 2024. Ampl'yflore a pour but la transmission et le partage des savoir-faire liés au monde végétal. Avec une approche écologique et ethnobotanique.

Gabriella Caramanna, notre ethnobotaniste, vous fait découvrir les secrets des plantes sauvages et leurs usages. Elle donne des cours tout au long de l'année, le plus possible sur le terrain, mais aussi en intérieur les jours d'intempérie.

Gabriella a accompagné des milliers de particuliers et de nombreuses organisations à s'initier à la cueillette et aux savoirs liés aux plantes sauvages. A travers cela elle amène chacun/chacune à la prise de conscience de notre biodiversité végétale. Les interventions de Gabriella sont reconnues pour leur simplicité, leur pédagogie adaptée, leur pragmatisme ainsi que leur humanisme.

Site internet : gabriellacaramanna.fr
Boîte mail : amplyflore.plantes.sauvages@gmail.com
Contact : Gabriella Caramanna 06 52 04 97 67



Association Mange Lagrange

L'association Mange Lagrange s'est récemment installée sur la commune. L'équipe propose une programmation artistique en musique variée, mais est aussi ouverte aux arts du cirque (acrobaties, jonglage, clown), et au théâtre.

L'association organisera un festival au lieu-dit du Bois Lagrange du 26 au 28 juin 2026 : **Le PIOU PIOU FESTIVAL !**

Le festival, aménagé en extérieur, proposera un bar et un espace de restauration, plusieurs espaces scéniques, un accueil de stands artisanaux (nous contacter), des ateliers ouverts au public (cuisson de pain, atelier sonore, tirage de tarot, et autres idées ...).

Entrée payante : 10€ la journée. Parking et camping sur place.



VENDREDI 26 JUIN

17h Héloïse Dumont – cirque
19h Dus au Casau – musique trad
21h Stink – comédie musicale
23h Galawesh – chanson électro
01h FatalFatal – Dj set

SAMEDI 27 JUIN

15h Ophélie Lesobre – théâtre
18h Dos d'âne – clown, jonglage
19h Autotrad – bal trad
21h Attention le tapis prend feu – indie pop
00h Malesa – trip hop, techno
02h Karaoké scène ouverte

DIMANCHE 28 JUIN

14h Kairos – acrobaties, danse
15h Neptunium – quatuor guitares classiques
17h Las Cabezas – musique latine

Colin Meillier : 06.49.56.40.54
1 Bois Lagrange 23350 La Cellette

Contact : pioupiufestival@gmail.com

Les Associations

ACCA

Associations Communales de Chasse Agrées

Le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) pour la période 2023-2029 a été modifié.

Cette modification, officialisée par l'arrêté préfectoral n°23-2024-10-16-00001, suite à l'avis de la CDCFS du 29 aout 24, vise à adapter les pratiques de gestion cynégétique aux nouvelles exigences environnementales et aux évolutions des populations animales.



La population du petit gibier : lapins, perdreaux, faisans et lièvres est en nette diminution et les causes probables sont l'augmentation croissante des prédateurs tel que les renards, martres et fouines qui sont pourtant classés nuisibles ainsi que les chats errants. L'effet climatique peut également contribuer à la déréglementation des populations en milieu naturel.

Nous constatons cependant une augmentation des passages oiseaux migrateurs tels que la bécasse et palombe.

La population de cervidés après avoir connu une baisse significative est stable avec tendance à la hausse grâce à la gestion rigoureuse de régulation.

Le nombre d'adhérents a progressé cette année avec un effectif féminin dépassant les 10%

Le concours annuel de pétanque a connu encore un vif succès

Les chasseurs remercient tous les propriétaires, la municipalité qui leurs permettent d'exercer le loisir de la chasse.

Meilleurs voeux à tous pour 2026

Association M'ELO Song

Rentrée, le lundi 11 septembre 2023
Inscription toute l'année au 06.61.67.72.93

L'Association musicale M'ÉLO SONG, vous propose des ...

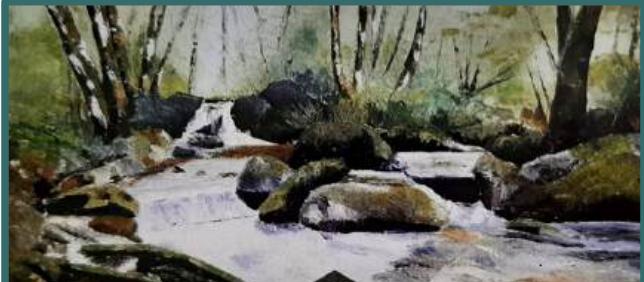
Cours de musiques actuelles



Chant - Piano - Éveil musical - Stages de chant
(Individuel, duo ou petit groupe)



Les artistes



WYBRECHT Annie
07 61 10 04 37. anniewybrecht@yahoo.fr



FRÉDÉRIC F.
Frédéric Fortanier
Artiste peintre
16 Le Mas - 23350 La Cellette
0555 62 32 69
fortanier@gmail.com
www.fredericfortanier.com



Atelier ÉGLANTIER
ROB KIRKELS
Sculpture et taille de pierre
Tél. : 05 55 80 72 93
3, Puissetier - 23350 La Cellette
robkirkels@ateliereglantier.fr
www.ateliereglantier.fr/sculpture-taille-de-pierre/



Galim
Auteure, compositrice,
interprète
de chanson française

Contact : galim@live.fr
Site : <https://galim0.wix.com/galim>
Facebook : <https://www.facebook.com/pagegalim>
YouTube : <https://www.youtube.com/c/galimusic>



Atelier Uni'verre en couleurs
Déco sur verre, métal, porcelaine,
ardoise.
Depuis peu l'atelier s'est enrichi de
gravure sur verre.
Peinture sur tissus et customisation de
vêtements sont au rendez-vous
(uniquement sur commande)
Possibilité de fournir son support



Marie-Louise van den Akker
artiste peintre land-art art-thérapie
Atelier L'églantier
Puissetier 23350 La Cellette
contact@ateliereglantier.fr Tél : 0555807293
www.ateliereglantier.fr



RÉENCHANTER LE MONDE
PHOTOGRAPHIES DE MARIE FAV
REALISÉES À LA CELLETTE,
CHÂTELUS-MALVALEIX BONNAT
GENOUILLAG
EXPOSITION
AUTOMNE 2025
À « L'ÉPICERIE »
LA CELLETTE
06 82 07 82 51 photofav23@orange.fr

Les artistes



GILLES COSPEREC

Dessins et peintures

Atelier le Mas

23350 La Cellette

Tel : 06 81 72 40 85
gilles.cosperec@orange.fr



Atelier Le Mas

Nathalie Penanquer Cosperec

Peintre

06.30.55.38.09
05.55.80.73.08

nathalie.penanquer@wanadoo.fr

PAGE : nathalie.penanquer-vec.fr

Peinture sur verre, bois ou tout autre support. Faune et flore du Limousin.
Une passion pour les chats.
Réalisations de créations personnalisées.

Tiss'âges - Squat-ados

2025 : une année tissée de rencontres et de partage avec Tiss'âges

- ▶ **En 2025, Tiss'âges a une nouvelle fois confirmé son rôle dans l'animation de la vie locale.** Avec 747 participants tout au long de l'année, la structure a su rassembler petits et grands autour de projets conviviaux, intergénérationnels et accessibles à tous.
- ▶ **Des temps forts marquants ont rythmé l'année :** les incontournables Festi'familles, les soirées estivales « La Place en fête », les ateliers parents-enfants, sans oublier le très attendu Parcours de l'Horreur, véritable succès populaire porté par l'engagement des jeunes du Squat'Ados et de nombreux bénévoles. Autant de rendez-vous qui ont transformé les villages en lieux de rencontre, de rire et de partage.
- ▶ **Tiss'âges, c'est aussi une présence active auprès de tous les publics :** enfants, adolescents, familles, assistantes maternelles, associations et habitants de passage. En 2025, la diversité des animations – jeux, sport, culture, parentalité, initiatives citoyennes comme la capoeira ou les soirées jeux de société – a permis à chacun de trouver sa place et de s'impliquer à son rythme.
- ▶ **Cette dynamique repose sur une équipe d'animation engagée,** enrichie par des stagiaires et apprentis aux compétences variées, apportant idées nouvelles, énergie et proximité sur le terrain. Elle s'appuie également sur un réseau de partenaires locaux et sur l'implication précieuse de 35 bénévoles, véritables piliers de nombreux événements.
- ▶ **En résumé,** 2025 a été une année riche, fédératrice et vivante, où le lien social s'est tissé au fil des rencontres, des projets partagés et des initiatives locales. 2026 s'annonce aussi prometteuse, avec la volonté de poursuivre cette dynamique collective, d'encourager encore davantage la participation des habitants et de continuer à faire de nos communes des lieux de vie chaleureux et animés.

You souhaitez vous investir, contactez-nous !

Géraldine BIGUE (coordinatrice du projet) :
Benoît PARIS (Responsable jeunesse) :

07.64.74.87.85
06.60.31.67.51

tissages@orange.fr
squatados@orange.fr



Syndicat Mixte



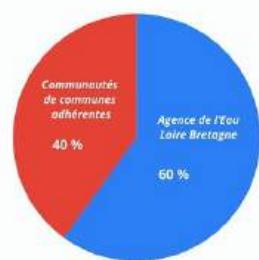
Le Montet 23600 BOUSSAC-BOURG
05.19.70.03.03 / secretariat@smbpc.fr
Techniciens: Julien LEMESLE / Yannick GHEQUIERE

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA PETITE CREUSE

Un outil incontournable pour le territoire



FINANCEMENTS



Daniel BEUZE
DOMEYROT
Président

Isabelle HUMBERT
JALESCHE
Vice Présidente

Monique GAUTHIER
CHENIERS
Vice Présidente

Patrice ORSAL
LAVAUFARANCHE
Régis DERBOULE
TARDÉS

Philippe GUETAT
GENOUILLAG
Laurent LAFAYE
BONNAT

Yves THOMAZON
CLUGNAT

Jean François BOUCHET
CHATELUS MALVALEIX

Patrick TIXIER
CHAMBON STE CROIX

Michael JOUANNETON
LA CELLE sous GOUZON

Catherine ROBY
ST JULIEN Le CHATEL

Hervé GRIMAUD
BOUSSAC BOURG

Jean Claude AUROUSSEAU
GENOUILLAG

Jacques CORDIER
ST DIZIER la TOUR

Surveiller les milieux aquatiques, dont les cours d'eau impactés par la sécheresse, le changement climatique et les activités humaines

Les Communautés de communes ont délégué la "GEMAPI" au Syndicat

LA GEMAPI UN INVESTISSEMENT POUR L'EAU

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



PRÉVENIR



Surveiller les milieux aquatiques, dont les cours d'eau impactés par la sécheresse, le changement climatique et les activités humaines

INTERVENIR



Réaliser des travaux en zones humides et sur les cours d'eau en accord avec les gestionnaires et les exploitants

SENSIBILISER



Informer et accompagner l'ensemble des habitants vers des pratiques favorables aux cours d'eau

PRÉSERVER



1250 km de cours d'eau
850 km² de bassin versant
16 000 personnes
Moules d'eau douce, Truites fario...

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le traitement des eaux usées, pourquoi et comment ça marche ?

Quand je me lave, fais la vaisselle ou vais aux toilettes, mes eaux usées doivent être dépolluées avant de retourner dans la nature.

- Si je suis raccordé au tout-à-l'égout, elles partent vers une station d'épuration.
- Si je ne le suis pas, c'est à moi d'assurer le traitement sur mon terrain grâce à une installation d'Assainissement Non Collectif (fosse septique, épandage, etc.).

Pour **ne pas polluer** mon terrain ou prendre le risque d'être malade, mon installation doit comprendre un ou **plusieurs ouvrages adaptés** à mon sol, mon terrain et à mes habitudes de vie. Par exemple, une simple fosse septique ne garantit pas une bonne dépollution. En revanche, associer une fosse toutes eaux à un filtre à sable bien entretenus, c'est l'assurance d'une installation performante et sûre.

Un SPANC, c'est quoi et à quoi ça sert ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle si mon installation est conforme et en bon état. Si des éléments manquent ou fonctionnent mal, le SPANC me conseille sur les solutions adaptées. Une fois mon projet de travaux défini, le SPANC doit le valider avant que je passe à la phase de réalisation.

Le SPANC devra également vérifier les travaux avant leur remblaiement. Pour que mon installation reste efficace dans le temps, je l'inspecte et je l'entretiens au moins une fois par an.

A chaque contrôle, un rapport de visite m'est envoyé ainsi qu'une facture. Si je souhaite **vendre ma maison**, il faut que mon notaire joigne à l'acte de vente un rapport de contrôle du SPANC de moins de 3 ans. S'il a plus de 3 ans, alors je demande au SPANC de vérifier le fonctionnement de mon installation.

Pour plus d'information :

Je peux me renseigner sur le site internet d'Evolis 23 et consulter le guide pratique de l'ANC.

www.evolis23.fr



Téléphone / Fibre



Que faire en cas de coupure du service téléphonique ?

En cas de COUPURE DE SERVICE COTÉ ABONNÉ

1 seul abonné coupé	L'abonné doit contacter son opérateur pour déclencher le rétablissement
Nombreux abonnés sont coupés en même temps	Contacter NATHD appeler le 0 806 806 006

En cas de DOMMAGE SUR LE RÉSEAU FIBRE (cable ou équipement)

Compléter le formulaire de déclaration de dommage réseau accessible en ligne ou sur smartphone depuis :

<https://nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau/>

Avant de déclarer, collectez les informations précises : adresse, photos, n° de poteau...

Un câble FIBRE au sol ne veut pas dire que le service est coupé.

Si le câble FIBRE est posé sur un poteau, il reste au sol jusqu'à la réparation du poteau par son exploitant (ENEDIS, ORANGE...)

ou appeler le **0 806 806 006**

Service gratuit
+ prix appel

S'il s'agit des réseaux

Téléphonique cuivre - ORANGE

Électrique - ENEDIS

► Contacter ORANGE : Tel : 3900

<http://dommages-reseaux.orange.fr>

► Contacter ENEDIS : Tel : 09 72 67 50 + N° département

<https://www.enedis.fr/enedis-a-mes-cotes>

Repas à Domicile

Où ?

Bonnat, Champsanglard,
Châtelus-Malvaleix, Genouillac,
Jalesches, La Cellette, La Forêt du Temple,
Linard-Malval, Lourdoueix-St-Pierre,
Measnes, Mortroux, Moutier-Malcard,
Nouziers, Roches, St-Dizier-les-Domaines,
Tercillat et communes limitrophes sous-
conditions.



info

Pour obtenir des renseignements,
contactez :

Le Service de Repas à Domicile – ADPBC
1, Place de l'Eglise – 23350 GENOUILLAC
☎ : 05.55.62.80.92.

Le lundi – mardi et jeudi de 9h à 17h
Ou en dehors de ces horaires,
notre agent de livraison au :
☎ : 06.16.70.50.57.

Service
de Repas
à domicile

**Une solution pour
se faciliter
la vie !!**

Cabinet d'infirmières

Cabinet d'infirmières à La Cellette

La commune de la Cellette compte parmi ses intervenants un cabinet infirmières situé au 8 rue de la Cascade, à l'arrière de la mairie.

Trois infirmières Diplômées d'État (Carole Chezeau, Fabienne Labesse et Stéphanie Baude) se relaient pour assurer les soins aux habitants de la commune, mais aussi à ceux des communes voisines.

Elles permettent aux personnes isolées de se soigner et ainsi aident à leur maintien le plus longtemps possible à domicile.

Carole, Fabienne et Stéphanie collaborent dans certaines situations avec le SSIAD de Genouillac (aides soignantes à domicile) et souvent avec les associations d'aide à la personne.

Ces infirmières sont aussi là pour tous les soins prescrits par les médecins et chirurgiens à faire à domicile, allant des pansements aux prises de sang en passant par un panel très larges de soins plus ou moins techniques.

Ces soins peuvent également être prodigués au cabinet, sur rendez-vous uniquement.

8, rue de la Cascade 23350 La CELLETTE Téléphone : 07 50 51 52 15

Le service de soins à domicile (SSIAD)
7, place de l'église 23350 GENOUILLAC Téléphone : 05 55 80 84 51

Service près de chez vous

Enedis SECURITE – DEPANNAGE

Enedis rappelle les consignes de sécurité:

- Ne **jamais** toucher à des fils tombés à terre, de quelque nature qu'ils soient
- Ne **jamais** toucher un objet en contact avec une lige électrique
- Signaler à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro:
09 72 67 50 23 (service de dépannage pour les particuliers)
Ce numéro est joignable 24h/24 et 7J/7
- En cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur
- Site web : www.enedis.fr

Déchets : Evolis

La collecte et le traitement des déchets relèvent de la compétence d' EVOLIS 23.

Téléphone : 05 55 89 86 06 Email : relationusagers@evolis23.fr

Site : www.evolis23.fr

Assistante Sociale :

UTAS de GUERET

MSA

Mme JUPILLAT - Tél : 05 44 30 25 40

Mme ALIK 05 55 93 40 30

Déchets : à la Gasne aux Vieilles on ne dépose que :

- **Verre** : Bouteilles, flacons, bocaux.
- 
- Le verre se collecte dans des colonnes à verre. Sont acceptés uniquement **les bouteilles, flacons de parfum, pots et bocaux en verre**. **Inutile de laver** l'emballage en verre avant de le jeter. il suffit de le **vider**.

- **Le contenant collectif** : Pour les Ordures Ménagères et les déchets Recyclables.

- **Tambours 30 L** : A côté de la colonne à verre Tambours : 30L Accessible à tous les habitants avec une carte Evolis



Les conteneurs de la Gasne aux Vieilles



Cet emplacement doit rester propre.

Tout dépôt sauvage coûte à la collectivité.

Le recours à une visio surveillance nous obligerait beaucoup.

Une question sur les déchets ?

Ligne Info Déchets

@ | relationusagers@evolis23.fr

05 55 89 86 06

Service près de chez vous

Les MAISONS FRANCE - SERVICES



Maison France Services de Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-Mail : bonnat@france-services.gouv.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h
et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne? Vous rencontrez des difficultés avec internet? Ouverts à tous, les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Pour votre demande de permis de conduire, carte grise, pré-demande de carte d'identité ou passeport en ligne, votre déclaration d'impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, Aurélie et Coralie vous accompagnent dans toutes vos démarches en ligne du quotidien. Vous pouvez vous rendre à la Maison France Services sans rendez-vous..

En revanche, pour les démarches plus longues et plus complexes, nous vous conseillons de prendre rendez-vous afin de limiter le temps d'attente de chacun des usagers.

N'hésitez pas à venir poussez notre porte pour découvrir tous nos services !

Maison France Services de GENOULLAC
1, place de l'église
Tél : 05 45 29 55 88
E-mail : genouillac@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi	: 09h à 12h et 14h à 16h45
Mardi	: 09h à 12h et 14h à 16h45
Mercredi	: 09h à 12h
Jeudi	: 09h à 12h et 14h à 16h45
Vendredi	: 09h à 12h et 14h à 16h45

Maison France Services de BONNAT
Place de la Fontaine BP 6
Tél : 05 55 62 85 04
E-mail : bonnat@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi	: 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Mardi	: 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Mercredi	: 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Jeudi	: 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Vendredi	: 08h30 à 12h30 et 14h à 16h



UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS DE SOIXANTE ANS

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome propose :
des Ateliers de Prévention Itinérants (API).

► Le but est de proposer des activités gratuites qui se dérouleront dans différentes communes où se déplaceront les animatrices des API. Ces ateliers auront lieu **chaque mardi et mercredi**, hors période scolaire.

► Les API sont ouverts sur tout le territoire **pour les personnes de plus de 60 ans**. Ils ont pour but de prévenir certains risques, rompre l'isolement, renouer des liens, apporter un moment de répit et de soutien aux aidants ainsi que stimuler et maintenir les capacités des participants.

► Lors de ces moments conviviaux, un petit goûter sera proposé en fin de journée ainsi qu'un temps d'échange sur les activités réalisées. Les professionnels du centre sont à l'écoute pour d'éventuelles idées d'activités.

► Si vous avez plus de 60 ans, venez découvrir nos ateliers ! Jeux, cuisine, activités manuelles etc... Tout cela dans la bonne humeur !

Pour plus d'informations, participer et vous inscrire, contactez-nous au 06.62.12.36.16.

Informations Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 05 55 80 62 97

Email : mairie@lachellette23.fr

Site : www.la-cellette-23.fr/

EN CAS D'URGENCE :

les jours de fermeture, s'adresser au Maire
M CARCAT Camille : 06 74 18 98 61

ou au 1er Adjoint :

M CHAUMETTE Raymond :
06 68 24 50 77

ALIAD-Una à Bonnat

Service d'Aide et d'Accompagnement
Domicile

12 /14 Place de la Fontaine
23220 BONNAT

Tél : 05 55 62 80 72

Email : contact@aliad-una.fr

ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30.



Recensement citoyen à 16 ans

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Fournir une attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le jeune doit faire la démarche lui-même, avec ou sans l'un de ses parents, et se rendre à sa mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- carte nationale d'identité ou passeport valide,
- livret de famille.

La mairie remettra alors une attestation de recensement.



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Évènements



- 1 Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play
- 2 Sélectionnez votre département et votre commune
- 3 Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication
- 4 Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT

Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation

campagnol.fr | [Facebook](#) [Twitter](#)



Destruction des nids de guêpes

Entreprises privées en charge de ces interventions en Creuse :

- FARAGO – Guéret : 05 55 52 82 63 - 05 55 52 53 86
- Stop guêpes Combraille à Chambon/Voueize : 06 70 51 30 89
- Anti guêpes à Gouzon : 06 78 40 38 92
- Ets roussange à Sous-Parsat : 05 55 66 66 95
- Nadaud Gaël à La Souterraine : 05 55 63 14 88
- ARES à Soumans : 06 50 32 49 83
- Delta guêpes 23 à Chénérailles 07 69 02 22 50
- Natura 23 à Châtelus-Malvaleix : 05 44 30 18 55

« Maison et services »



vous propose des services d'aide à la personne tels que ménage, repassage, jardinage, nettoyage de vitres et petits bricolages.

Pour renseignements contactez:

Monsieur Damien Moreau
La Cour 23350 Genouillac

Tél : 05 55 81 07 94

Mail :maisonetservices.creuse@gmail.com

Les élections

Inscription sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il convient de compléter son dossier des pièces justificatives suivantes et de le déposer en Mairie : Le cerfa 12669*02, une pièce d'identité, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Élections municipales : changement du mode de scrutin

Les 15 et 22 mars 2026, vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le **scrutin de liste partitaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ? Désormais, **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

Du nouveau au niveau du vote par procuration :

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur inscrit ou non sur la même liste électorale que vous de voter à votre place.

Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Vous avez plusieurs solutions :

Vous pouvez aller **en personne** avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :

- Police nationale (où que soit le commissariat)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence
- Lieu accueillant du public (défini par le Préfet).

Ou

Pour remplir le formulaire (que vous pouvez avoir préalablement rempli et imprimé en ligne sur service-public.gouv.fr), vous devez notamment indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place : il figure sur la carte électorale.

Vous devez également indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'électeur chargé de voter à votre place.

Vous pouvez également faire cette demande en ligne. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les municipales 2026 est fixée au 4 février pour les inscriptions en ligne et au 6 février pour les inscriptions papier.



Vous pouvez faire une procuration 100% dématérialisée avec France Identité.

Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la Carte Nationale d'identité nouveau format et un déplacement en mairie habilitée.

1 Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance OU toutes ses données d'état civil et sa Commune de vote.

2 Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuration.gouv.fr

3 Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. (Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité)

4 Vous recevrez un courriel de Maprocuration dès l'enregistrement par votre commune de vote.

Services de Santé

Médecins

Genouillac

Docteure LAURENT Sylanda 05.19.37.00.23

Châtelus- Malvaleix

Dr. DENOST- LEMASSON D. 05 55 80 84 20

Dr. DENOST Richard 05 55 80 84 20

Bonnat

Dr. GNRONFOU, Akouavi 05 55 02 82 90

Médecin de garde : composez le 116 117

en semaine à partir de 20 h
et le samedi à partir de 12 h

Infirmières

La Cellette :

8 rue de la cascade 07 50 51 52 15

Pharmacies

Genouillac :

Pharmacie FABERT 05 55 80 74 07

Châtelus-Malvaleix :

Pharmacie MATHIEU 05 55 80 83 38

Boussac :

Pharmacie DU CHÂTEAU 05 55 65 02 78

Pharmacie de la PLACE 05 55 65 00 59

Clugnat :

Pharmacie de l'EGLISE 05 55 65 05 68

Bonnat :

Pharmacie de BONNAT 05 55 62 10 12

Pharmacie de garde : 32 37

Ambulances

ADC Sarl : 05 55 80 63 05 / 02 54 06 91 24
Jussieu : 05 55 80 80 80

Pour obtenir les services d'une ambulance la nuit et le week-end, composez le 15.

Taxis

Genouillac

Christophe MERCIER 05 55 80 72 72

Dentistes

Bonnat

DARTIAILH Axel
32 avenue de la liberté 05.55.80.38.29

Dentistes de garde

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h: 09.60.40.44.80

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 08. 05.69.06.07

GENOUILLAG-SITE SANTÉ DU POTEAU

Ostéopathe

CHAVEGRAND Audrey 06.01.04.39 49
chavegrand.osteob@gmail.com

Psychothérapeute

MAGNIN Didier 06.87.51.36.37
did.magnin@gmail.com

Diététicienne

CURTET Stacha 06.03.66.90.86
stacha.diet23@gmail.com

Hypnothérapeute

HERMITTE Roland 06.21.66.33.19
hupnologis@gmail.com

Activité physique avancée

BARD Adeline 06.09.50.47.56
adeline.bard@gmail.com

Kinésithérapeutes

Genouillac

COMPAN Juliette 05.44.30.73.50

Bonnat

Cabinet de kinésithérapie : 05.55.81.03.20
GAZZO Fabienne, GRAVERON Laurence,
RIBAULT Alain, SCHWEYER Lucas

Moutier-Malcard

VILLEDIEU Alexis 07.56.92.46.23

Souvenir Français



Comité de BOUSSAC

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**.

Il est **urgent de sauvegarder ces tombes**, pour relever ce défi, le Souvenir Français a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**



Le Comité du **SOUVENIR FRANÇAIS** de BOUSSAC se porte bien et compte désormais **152 adhérents**.

L'**année 2025** a été riche en cérémonies commémoratives et autres. Notre Comité a répondu présent à toutes les manifestations ou il a été convié.

Cette année, la rénovation du monument aux morts de BORD SAINT GEORGES s'est achevée. Grâce à l'engagement de plusieurs de ses adhérents, le Comité procéda à la rénovation de la tombe de monsieur Amédée RIVIERE au cimetière de SAINT MARIEN ainsi que celles de monsieur MOUNEYRAC Paul et la tombe du « Soldat Inconnu » au cimetière de BOUSSAC, travaux financés par le Comité.

La nouvelle année se profile déjà, 2026 devrait être riche en activités. Le Comité est en œuvre avec la commune de SOUMANS pour la reprise de plusieurs tombes abandonnées de personnes mortes pour la France. Une convention sera établie avec la municipalité et les sépultures seront rénovées. Un projet est en cours pour la rénovation d'une nouvelle sépulture au cimetière de SAINT MARIEN. Plusieurs projets de rénovation de monuments aux morts sont à l'étude et il sera pris attaché avec les élus en vue de leur réalisation.

Le 16 Juin 2026, Marc BLOCH, inhumé au cimetière de LE BOURG D'HEM, fera son entrée au PANthéon. Une classe du collège de BONNAT projette un voyage scolaire sur PARIS à cette période, le Souvenir Français s'associe à cette initiative et fera le nécessaire pour l'octroi d'une aide financière.



L'ensemble des activités du Comité du Souvenir Français de BOUSSAC sont désormais en ligne sur FACEBOOK.

L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de **20 €**, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34. - 06.45.49.95.35 – 06.24.71.62.95

Le Président de Comité, GANIVET Bertrand

Histoire de La Cellette

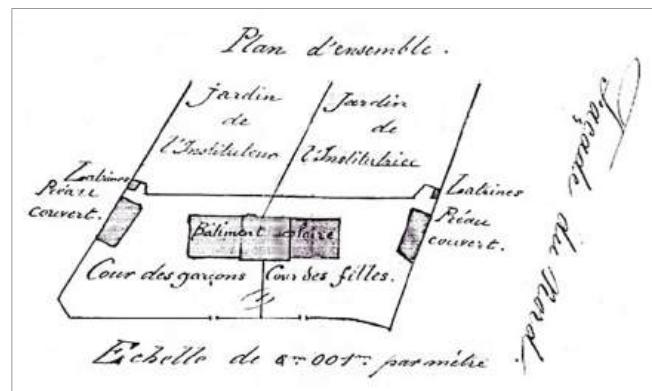
Regards sur notre l'Ecole de 1882 à 1925

Le 28 mars 1882, le parlement avait adopté la loi sur l'instruction obligatoire et laïque, le 27 novembre 1883, le Président du Conseil des ministres et Ministre de l'Instruction Publique adressait une lettre aux instituteurs de France. La lettre de Jules FERRY soulignait l'importance de la mission confiée aux maîtres de la République « donner aux élèves une éducation morale et une instruction publique ».

En 1882, la France grâce à l'école modelait son visage moderne, formant des citoyens. Ainsi, disparaissaient des patois et des dialectes, les jeunes quelle que soit leur conviction se retrouvaient sur les mêmes bancs, devant le même tableau noir, confiés au même maître issu de l'école normale. C'est dans ce contexte, et à cette période, que le 28 août 1880, le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts accordait à la commune de La Cellette un secours de 12 900 francs pour installer une maison d'école double.

Sur des plans de l'Instituteur Eugène BOURDIN s'édifiaient deux classes, une pour les garçons et une pour les filles, entre ces deux classes un local destiné à la Mairie et au dessus des logements pour les instituteurs. Sans oublier une cour pour les garçons avec son préau et ses latrines et à la même chose pour les filles, le tout séparé par un mur.

A l'arrière, 2 jardins, un pour l'instituteur et un pour l'institutrice.



Dès 1884 monsieur FOREST et Mlle CONCHON inscrivaient respectivement 61 garçons et 68 filles. Jusqu'à la première guerre mondiale 18 instituteurs se succédèrent et accueillirent jusqu'à 147 élèves, soit 73 garçons et 74 filles. Malgré ces effectifs la demande de création en 1896 d'un poste d'enseignant auprès de la sous-préfecture de Boussac, soutenue par Monsieur l'Inspecteur d'Académie n'a pas aboutie. Il fallu attendre 1922 pour avoir l'avis favorable à l'ouverture d'une classe enfantine.

L'appui de la municipalité fut omniprésent notamment de 1907 à 1911 avec la mise en place d'une association : la Société de l'enseignement qui apportait son soutien à l'école publique par une fête annuelle en janvier.

Pendant cette période l'école fut l'objet de dotations de tables polyplaces et de bancs et de nombreux travaux : le blanchissement des murs, reprise des crépis et des cheminées, des réparations dans les salles de classe et les préaux et des travaux lourds tels que la reprise des parquets suite aux pluies diluviales de 1910.

Dès 1919, sur proposition de M. et Mme JAMMET, le conseil municipal adopte le principe des classes mixtes et marque le début d'une grande évolution dans les structures pédagogiques. Au niveau national, l'instruction du 20 juin 1923 précise les emplois du temps, gradue les programmes, met en place la vérification des méthodes et de la coordination des disciplines et crée un cours préparatoire et un cours élémentaire. A ceci s'ajoute l'éducation par la vie scolaire, en classe, en récréation et à la cantine avec les aspects propreté, ordre, exactitude et politesse.

A suivre

Commémoration B17

La Cellette honore l'équipage du B-17 "Diplomat" pour le 80^e anniversaire du crash

Les 14 et 15 août 2025, la commune de La Cellette (Creuse) a célébré le 80^e anniversaire du crash du bombardier américain B-17 « Diplomat », survenu le 6 février 1945 au hameau des Combes, en proposant conférences, cérémonie officielle et temps culturels.

Un enjeu de mémoire et d'histoire

Au cœur du dispositif commémoratif national des 80 ans de la Libération, La Cellette a souhaité rappeler le sacrifice des aviateurs alliés tombés sur son territoire, tout en expliquant au grand public le rôle décisif de l'aviation dans la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'appareil B-17 « Diplomat » s'était abîmé dans ce secteur le 6 février 1945, marquant durablement la mémoire des habitants et donnant naissance, des décennies plus tard, à un travail suivi de valorisation historique avec construction d'une stèle mémorielle et la rencontre à deux reprises du pilote.



Une conférence pour ouvrir les commémorations

La première journée, le 14 août à 20 h, s'est ouverte par une conférence intitulée « Le crash du B17 à La Cellette, un enjeu de mémoire et d'histoire », animée par le Père Jean-François Petit (UC Paris) et Cathy Leblanc (UC Lille) à la salle Saincthorent.

Devant un public attentif, les intervenants ont replacé le drame des Combes dans le contexte plus large de la guerre aérienne, en montrant comment un événement local peut devenir un support puissant pour le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations.

Une journée du 15 août rythmée et solennelle

Le 15 août au matin, la messe célébrée par le Père Christian sur le site même de la stèle des Combes a constitué un moment de recueillement fort, en présence d'élus, d'associations patriotiques, de porte-drapeaux et de nombreux habitants.

La présentation du site du crash, organisée à 10 h 30 au hameau des Combes, a ensuite permis au public de découvrir ou de redécouvrir les lieux précis du drame, accompagnée d'explications historiques sur la mission de l'équipage et les circonstances de l'accident.



À 11 h 30, la cérémonie au monument aux morts, place du 8 mai 1945, a réuni l'ensemble des participants pour un hommage officiel aux aviateurs et à toutes les victimes du conflit, avec dépôts de gerbes, sonnerie aux morts et Marseillaise.

Par ces gestes symboliques, la commune a réaffirmé son attachement aux valeurs de paix, de liberté et de solidarité portées par ceux qui ont combattu pour la libération de l'Europe.



Exposition de maquettes et dimension culturelle

À 12 h 30, la salle de l'Épicerie a accueilli l'inauguration de l'exposition de maquettes d'avions réalisée par André Maune, ouverte au public jusqu'au 20 août. Cette exposition, qui présente différents types d'appareils alliés et ennemis, offre un support pédagogique accessible à tous pour mieux comprendre l'aviation de la Seconde Guerre mondiale et la place particulière du B-17. La journée s'est conclue à 15 h par le spectacle des Satin Doll Sisters dans le parc de l'Espace Sainchorent, proposant un moment convivial et musical dans l'esprit des années 1940.

En associant temps de recueillement, apport historique et animation culturelle, La Cellette a fait de ce 80^e anniversaire une véritable rencontre entre mémoire, histoire et vie locale.

LA VIE ASSOCIATIVE DE LA CELLETTE

